

RESUME

Ainsi qu'il l'est souvent rappelé, la « subjectivisation » des rapports entre l'individu et l'État entreprise en Allemagne aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale a des implications fondamentalement nouvelles. Il apparaît toutefois qu'elle s'enracine dans des concepts juridiques forgés au XIX^e siècle, période décisive pour l'établissement des traditions juridiques nationales.

La perspective choisie tend à comprendre comment, dans l'Allemagne du XIX^e siècle, l'élaboration des recours de droit public témoigne à la fois des rapports entre l'individu et l'État monarchique et du développement de principes juridiques inhérents à la culture juridique allemande. La thèse est centrée sur la construction des voies de droit tendant à protéger les droits individuels contre les ingérences de la puissance publique. Elle embrasse toutefois un contexte plus large. Elle se propose en effet de comprendre dans quelle mesure les étapes de cette évolution des recours portent la marque de l'histoire constitutionnelle et politique dans laquelle elle s'inscrit.

Les instruments de la protection juridique individuelle s'analysent notamment comme le lieu de la rencontre entre l'État-puissance et l'État de droit de la monarchie constitutionnelle du XIX^e siècle. La définition des droits de l'individu comme limite extérieure à l'activité étatique et non comme son fondement emporte des conséquences sur la construction des concepts et des recours de droit public.

Les questions posées par l'aménagement concret des recours tendant à protéger ces droits s'inscrivent dans ces problématiques. La perspective choisie permet d'intégrer les premières formes de recours constitutionnels et, à ce titre, comprend une analyse de la construction de la justice constitutionnelle et de sa place au cœur du système politique et constitutionnel d'un État monarchique et fédéral. Dès lors qu'elle se penche sur l'établissement de justice administrative, l'étude s'intéresse également à la mise en place progressive des rapports entre l'administration, la justice et la loi. Comme en France, c'est précisément au XIX^e siècle que sont dessinés les contours du juge de l'administration, révélant les différentes conceptions en présence.

Ces grandes lignes se structurent autour de la rupture fondamentale, tant conceptuelle que structurelle, qui procède tout à la fois de la révolution de 1848 et de son échec. Deux grandes phases sont distinguées. La « phase de gestation » commence au début du XIX^e siècle et inclut la période révolutionnaire de 1848. Lors de cette période, marquée par la politisation du discours juridique, certains principes essentiels pour l'évolution des recours de droit public et des rapports entre l'individu et l'État sont posés. La phase qui naît de l'échec de la révolution et qui s'achève à la chute de l'Empire wilhelminien est une phase de « fondation », eu égard à son importance pour la détermination de certaines catégories toujours structurantes du contentieux administratif allemand. Du droit public subjectif au recours contentieux administratif, ces catégories traduisent la formalisation de l'État de droit et la construction subséquente du rapport individu / État en des termes juridiques. Ces évolutions analysées à la lumière des solutions développées en France.

Plus que la protection juridique concrète de l'individu, aujourd'hui associée à la « subjectivisation du droit », c'est bien l'origine, la signification et les contradictions d'une première conception subjective des recours de droit public qui est interrogée tout au long de la recherche. Il s'agit aussi, ce faisant, de souligner l'empreinte maintenue des traditions comme des discours propres aux différentes cultures juridiques nationales, en dépit de l'importance du processus de rapprochement en cours. Dans une perspective de rencontre entre les cultures juridiques nationales et entre les champs juridiques, il s'agit ainsi de proposer un « essai » sur cette stimulante question au cœur du droit public : celle des rapports, réels comme construits, entre l'individu et l'État.